



## ZÉRO-PH

Pionnière dans le développement durable, en signant la charte « zéro-phyto » en 2010, la ville de Château-Thierry s'est engagée à réduire l'usage des produits phytosanitaires, utilisés pour le désherbage des lieux publics, à néant !

L'objectif a rapidement été accompli. Depuis 2014, plus aucun produit chimique n'est utilisé. Dorénavant, nous faisons appel à des méthodes traditionnelles et écologiques. Les agents d'entretien, armés de binettes, débroussailleuses et autres balayeuses, ratissent les rues en fonction des besoins. Ils utilisent le paillage végétal pour contrôler la repousse, ainsi que le désherbage préventif et sélectif qui consiste à choisir les espèces à laisser en place.

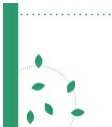
Certes, leur charge de travail a augmenté mais les avantages répondent à l'intérêt général. Les agents ne sont plus obligés de porter de protections face aux produits chimiques et les riverains ne risquent plus de nuisances liées à ces produits, les nappes phréatiques s'en trouvent moins polluées et la biodiversité reprend ses droits.

**Pari écologique, sanitaire et esthétique réussi !**



## NETTOYONS LA

Chaque année, la ville participe au programme national « Nettoyons la Nature » ! À l'occasion de ces journées de mobilisation, des centaines de kilos de déchets sont ramassés dans toute la ville. Du 22 au 28 septembre 2016, ce sont plusieurs dizaines de personnes, enfants et adultes, qui ont participé à l'opération dans notre ville. Une mobilisation importante pour le bien-être de tous. À Château-Thierry, le civisme prend tout son sens !



## LES VÉHICULES E

Pour développer l'usage des voitures ou scooters électriques, il est nécessaire de permettre aux conducteurs d'accéder à l'énergie pour recharger leur véhicule en tout lieu et à tout moment. C'est dans cette optique, inscrite dans une vision plus globale de développement durable, que Château-Thierry a récemment implanté des bornes de rechargement pour ce type de véhicules. Ainsi, 7 bornes sont réparties dans la ville :

- Au Pôle Jean-Pierre Lebegue, 14 rue de la Plaine
- À la mairie, place de l'Hôtel de Ville
- À l'entreprise GTIE, 5 rue de la Plaine
- Au garage Nissan, 3 avenue de l'Europe
- Au garage Renault, 58 avenue d'Essômes
- Au Leclerc, Zone Industrielle de la Plaine
- Au SARCT, 16 rue de la Plaine

Outre le fait qu'elles ne nécessitent pas de carburant, et réduisent de ce fait pollution environnementale et facture de déplacement, les voitures électriques ont beaucoup d'avantages.

Silencieux, les moteurs électriques participent à la réduction de la pollution sonore et sont capables de couvrir l'essentiel des déplacements courants.



**A lire sur le même sujet :**



## **La gestion des déchets**

Les services municipaux d'entretien agissent avec efficacité pour une ville propre, saine et agréable.

[Lire la suite](#)



## **Une alimentation saine**

Circuits-courts, agriculture biologique, lutte contre le gaspillage : la municipalité agit pour ...

[Lire la suite](#)



**Repères :**

Vos élus référents :  
[M. Mohamed Rezzouki](#)

## **Promotion des déplacements doux**

Pour agir davantage en faveur de l'environnement, Château-Thierry met à l'honneur les modes de déplacements doux.

[Lire la suite](#)

**Source URL:**<https://www.chateau-thierry.fr/article/amenagements-durables>